

Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



L'église de Montretout « STELLA MATUTINA »

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 53-15

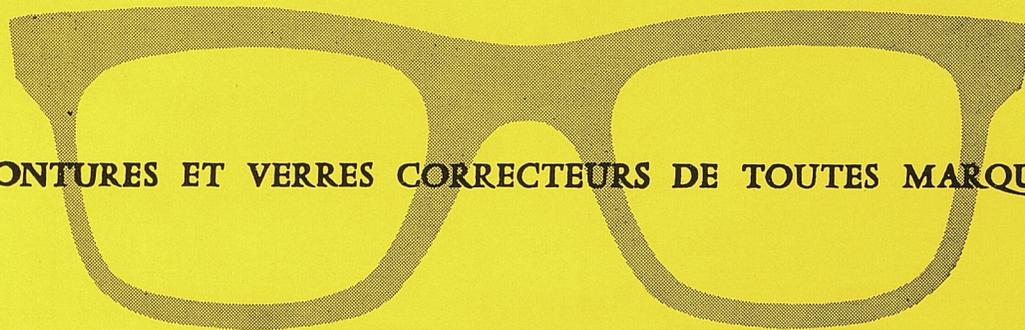
R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

OPTIQUE MÉDICALE



MONTURES ET VERRES CORRECTEURS DE TOUTES MARQUES

J. MIGNARD

Pharmacien · Opticien

11 BIS, RUE ROYALE · SAINT-CLOUD

MOL. 42-11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : VAL. 59-66

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ avec la Sécurité Sociale
et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France,
Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

**TAPIS et
MOQUETTES de FRANCE**



CENTRE NATIONAL DES TAPIS ET TAPISSERIES

17^e, Place Malesherbes, 11

6^e, Boulevard Montparnasse, 9^{ter}

11^e, Boulevard Voltaire, 6

622-21-67

783-68-00

805-16-86

MOQUETTES : 1500 coloris, qualité dessins ;
TAPIS : 1500 versions contemporaines, styles Orients ;
TAPISSERIES : de Watteau à J.P. le Doux.

Prix du circuit de distribution directe et de plus remise de 5 % aux concitoyens de MM. Dermagne, clodoaldiens, directeurs généraux (vous référez surtout du Bulletin). Devis spontanément établi. Paiement échelonné jusqu'à 1 an 1/2.

PASSEZ AUX "TMF", VOUS SEREZ DÉJÀ RAVIS !

P. Mercieux, horticulteur

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS

PLANTES A MASSIFS — Gros et détail

12, rue Edeline, SAINT-CLOUD - Tél. : MOL. 43-30

KAYAKS et
BATEAUX
PLIANTS



JEAN MOTEURS HORS-BORD
CHAUVEAU — VOILES —

CONSTRUCTEUR ACCESSOIRES NAUTIQUES

2^{ter}, avenue de Longchamp, SAINT-CLOUD - MOL. 74-54



DÉMÉNAGEMENTS

PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER ——— Maximun de soins
DÉMÉNAGEMENTS - M. G. - 233, boul. Pereire, PARIS - XVII^e (Porte Maillot)
Tél. : ÉTOILE 73-74 et 11-60 - DEVIS GRATUITS SANS AUCUN ENGAGEMENT, SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE

GARAGE DU PONT DE SAINT-CLOUD

PANHARD

Concessionnaire : C. GORJU

1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - MOL. 44-62

CONTRE LA PERTE, L'INCENDIE, LE VOL CAISSE D'ÉPARGNE DE ST-CLOUD

29, rue d'Orléans - Tél. : 825-64-65

TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS - INTÉRÊTS NETS D'IMPÔTS

EMPRUNTS - BONS DU TRÉSOR

SIÈGE : VERSAILLES, 43 ter, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 950-08-81

Flambeaux et porte-flambeaux d'anniversaire
ET TOUTES LES BOUGIES

LABORATOIRE INDUSTRIEL "SELAR"

72, quai Carnot - SAINT-CLOUD - Téléph. : MOL. 40-42

PAUL DAHL

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ
CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD MOL. 67-25

MARBRE - PIERRE - GRANIT - ESCALIERS - CARRELAGES - REVÊTEMENTS
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT ET D'ARCHITECTURE

ANSALDI Frères

5, ruelle Saint-Jean-d'Angély, NICE - Tél. : 80-04-73 - 85-40-09

PARIS : 17, rue Gounod, St-CLOUD (S.-et-O.) - Tél. : MOL. 87-74

STUDIO DE SAINT-CLOUD **R. LOMPRESZ**

PHOTOS AMATEUR - CINÉ - MARIAGES - PORTRAITS

3, rue de la Libération
Tél. : MOL. 07-26

PHOTOGRAPHIES
INDUSTRIELLES



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER
SURESNES

LON. 46-59

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SURESNES - CITÉS

16, Av. Jean-Jaurès

506-50-77

Ouvert du Mardi au Samedi inclus

BOULOGNE

40, Bd Jean-Jaurès

605-32-27

Ouvert du Lundi au Vendredi inclus

SAINT-CLOUD

2, avenue du Maréchal-Foch - 605-92-27

Astuellement ouvert du Lundi au Samedi inclus et prochainement du Mardi au Samedi inclus

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
(Comptes de Chèques sans aucun frais) Location de coffres-forts

MENUISERIE D'ART ET DE BATIMENT
AGENCEMENT DE MAGASINS ET BUREAUX
PARQUETS - CHARPENTES - ESCALIERS

L. DISCOUR

97-99, Av. du Maréchal-Foch - St-CLOUD

MOL. 42-59



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE

26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : 825-36-00

A. CANTIN

PAYSAGISTE

13, rue Sevin-Vincent, St-CLOUD - MOL. 49-25

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRIÈS & C^{ie}

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD - Tél. : VAL. 98-44



DÉCORATION - PEINTURE
REVÊTEMENTS - S. A. R. L.

56, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - 408-66-12

PAPIERS PEINTS - TISSUS ASSORTIS
RIDEAUX - VOILAGES
TRAVAUX INSTALLATIONS

Si vous désirez...

Installer le chauffage central ou un système de ventilation

Transformer vos installations sanitaires (salle de bains, etc.)

Moderniser votre cuisine ou procéder à une adduction d'eau, de gaz, d'électricité

Refaire vos toitures, vos charpentes, vos canalisations

Aménager votre appartement, votre villa, votre maison de week-end...

D'une façon générale, effectuer tous travaux d'amélioration et d'installation concernant nos spécialités : couverture, sanitaire, maçonnerie, carrelage, menuiserie, électricité, chauffage tous systèmes.

Consultez sans hésiter...

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ENTREPRISES

Paul DEUX

et anciens établissements ROGER JOUAS Réunis

88, avenue du Général-Leclerc

BOULOGNE - BILLANCOURT

Tél. : 605 18-52 et 02-48

408 31-47 +

NOMBREUSES ET IMPORTANTES RÉFÉRENCES DANS LA CLIENTÈLE PRIVÉE, L'HOTELLERIE ET L'INDUSTRIE

SUR DEMANDE : Conditions particulières de financement "Crédit-Travaux", 80 % du devis en 24 mensualités. Dossiers établis par nos soins sans frais.

BULLETIN**MUNICIPAL**

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

TRIBUNE LIBRE**LIBERTÉS COMMUNALES**

Disons plutôt : **Liberté tout court !**

« La Liberté, c'est le droit de se discipliner soi-même pour n'être pas discipliné par les autres.

CLEMENCEAU. »

L'an passé, à pareille époque, nous évoquions une nouvelle fois la disparition progressive des libertés communales.

Nous y revenons car, semble-t-il, il ne s'agit plus simplement des libertés communales : il s'agit bien de liberté tout court.

Lors des précédentes campagnes électorales, nos adversaires avaient déjà fait miroiter aux électeurs que si l'on votait pour eux dont les amis étaient bien placés auprès du gouvernement, les réalisations municipales s'en trouveraient grandement facilitées.

Nous avons vigoureusement relevé cette propagande. Avoir l'audace de développer ces arguments laisse supposer que la république des "camarades" est plus que jamais bien vivante et que, si l'on ne fait pas partie d'une certaine confrérie, on est voué à la stagnation...

Un certain nombre de faits et quelques difficultés rencontrées depuis, font que nous sommes en droit de nous demander si nous ne sommes pas les victimes non pas peut-être d'une certaine façon de penser, mais d'une certaine conception de la légalité et du respect que nous avons des principes démocratiques qui devraient continuer de nous régir.

Ce n'est que dans cette "Tribune libre" que les idées peuvent être exposées et défendues. Nous nous abstenons dans le corps du Bulletin de tout esprit de polémique, mais, il y a quelques années, la Commission paritaire des publications de presse nous refusa le droit postal réduit selon convention tarifaire des P.T.T., sous reproche que notre Bulletin n'était pas un véhicule d'idées.

Nous pensons que, prochainement, nous pourrions ainsi, grâce à cette tribune libre, prouver que le Bulletin municipal n'est pas seulement un organe local d'information, mais qu'il évoque des problèmes d'intérêt général et qu'à l'occasion du débat de ces problèmes, certaines idées, bien peu subversives, qu'on se rassure, sont développées.

Nous allons donc passer en revue les points de friction avec l'Administration en montrant comment ces difficultés ne proviennent que d'une restriction progressive de nos libertés communales.

N'oublions jamais, d'abord, que la commune n'est pas libre de ses décisions: elle doit soumettre ses dossiers à l'autorité de tutelle et celle-ci ne donne son approbation que selon des règles strictes. Loin de nous de rejeter cette disposition !

Tous les élus municipaux de France connaissent d'in vraisemblables difficultés pour contracter des emprunts dans le cadre du plan de stabilisation. Depuis peu, ne sont plus retenus pour les prêts que les programmes ayant été subventionnés par l'Etat. Des directives impératives sont données à la Caisse des Dépôts et Consignations qui étend son activité au contrôle des fonds provenant des Caisses d'épargne. Pendant quelques années, nous avons pu emprunter directement auprès des compagnies d'assurances, mais celles-ci n'ont plus la liberté de traiter avec les collectivités locales.

L'immixtion de l'Etat dans les affaires communales prend parfois des formes assez cocasses. Qu'on en juge par cet exemple:

La plupart des services publics de l'Etat sont abrités dans des locaux communaux, qu'il s'agisse des perceptions, des bureaux des Contributions directes ou indirectes, de l'Enregistrement, des Domaines, de la police, etc.

La ville de Saint-Cloud n'échappe pas à cette règle et les bâtiments occupés par ces différents services sont propriété communale. Malheureusement, les locaux ainsi affectés se révèlent insuffisants et la ville, soucieuse de permettre aux fonctionnaires de ces services publics indispensables d'exercer leur activité dans de meilleures conditions, envisage des transferts, notamment ceux de la recette-perception et des contrôles des Contributions.

Or une circulaire ministérielle des Finances, en date du 20 janvier 1965, concernant le financement des constructions édifiées par les collectivités locales pour les services administratifs de l'Etat, précise que la réalisation de ces constructions « peut être admise seulement sous condition que le financement soit assuré à titre principal sur les ressources propres desdites collectivités et que les services (ceux des trésoreries générales) devront s'abstenir de toute action tendant à aider les collectivités locales à contracter des emprunts pour de telles opérations ».

N'est-ce pas là traiter de la quadrature du cercle, car l'Etat veut bien que l'on se substitue à lui pour héberger ses propres services, mais il intervient même pour en empêcher le financement par la voie de l'emprunt qui est la règle pour des opérations de quelque importance!!!

Or le recours à l'emprunt pour les investissements est normal: ce qui ne l'est pas, c'est — comme nous y sommes maintenant amenés — de faire supporter d'un seul coup, par les contribuables, une dépense qui devrait s'amortir sur vingt-cinq ou trente ans.

Le souci majeur de tout bon administrateur: celui de penser à la jeunesse, c'est-à-dire à l'avenir du pays, est apparu dans notre programme électoral. Les réalisations déjà effectuées tendent à doter Saint-Cloud d'un équipement scolaire complet.

Dans cet esprit, le précédent Conseil municipal a exproprié aux frais de la ville un terrain situé rue Gounod

pour recevoir un lycée municipal technique. Cette opération est maintenant terminée, mais la prise en considération de notre projet au titre de la Seine-et-Oise est différée; pour combien de temps? nul ne peut le préciser!... d'où achat de terrain improductif!

On parle de réformes et il semble que l'on s'éloigne des idées concrètes qui doivent présider, là plus qu'ailleurs, au développement hardi de la cité future.

Trop longtemps, l'enseignement technique a été sacrifié dans notre pays et l'on commence seulement à s'en apercevoir par suite du retard pris dans le domaine scientifique au sens le plus large du mot.

Aussi, posons-nous la question: dans une région où le secteur tertiaire est appelé à un grand développement, l'Etat ne doit-il pas encourager les collectivités locales qui font l'effort, non pas seulement de suivre mais de prévoir l'évolution du monde moderne?

La formation intellectuelle des jeunes gens ne va pas sans une bonne constitution physique: c'est une constatation séculaire. La ville de Saint-Cloud ne se dérobe pas à ses devoirs dans ce domaine et elle a fait en 1963 l'acquisition d'une propriété en Savoie, au col de Tamié, pour pouvoir envoyer nos jeunes enfants aussi bien en colonies de vacances l'été qu'en classes de neige pendant l'hiver.

Par le truchement d'une annonce parue dans un journal corporatif, nous nous sommes mis d'accord avec la société venderesse, mais il a tout de même fallu une année de démarches pour obtenir les autorisations nécessaires à cette acquisition. L'établissement existant étant insuffisant pour couvrir l'ensemble de nos besoins, un projet d'extension a été dressé par M. le directeur des Services techniques municipaux et une autre année a encore été nécessaire pour obtenir le permis de construire, celui-ci venant seulement de nous être délivré.

Ce nouveau retard nous a obligés à supprimer la colonie de vacances pour l'été 1965.

Le temps des loisirs se développe à mesure que notre civilisation mécanique se substitue à l'effort de l'homme, mais encore faut-il que les individus puissent trouver l'équipement leur permettant de pratiquer les sports ou les activités de leur choix, et ceci est particulièrement vrai pour la jeunesse.

Notre équipement sportif est insuffisant et nos lecteurs le savent bien puisque nous avons maintes fois déploré l'impossibilité matérielle dans laquelle nous nous trouvons d'établir des terrains de sport dans la partie agglomérée de notre ville et sollicité la mise à disposition de parties non boisées du parc de Saint-Cloud. Des années ont déjà été perdues sans profit pour qui conque!

L'enseignement secondaire était traditionnellement à la charge de l'Etat, les communes se bornant à apporter le terrain nécessaire à la construction des lycées.

Aussi, la ville de Saint-Cloud avait-elle offert à l'Education nationale les propriétés Maigret et Georges-Leygues pour l'édification des lycées de garçons et de jeunes filles.

La nécessité d'agrandir les locaux existant du lycée de garçons obligeait à construire dix-huit classes en éléments préfabriqués.

S'appuyant sur un décret du 27 novembre 1962, les services de l'Education nationale demandèrent à la ville de Saint-Cloud de participer dans la dépense de construction.

Le Conseil municipal ayant jugé que l'effort fait précédemment était déjà très important, refusait de prendre seul en charge partie de cette dépense et demandait la constitution d'un syndicat intercommunal groupant les communes de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray.

Ce syndicat, au sein duquel ne siègent que des élus, fut en quelque sorte mis en demeure d'avoir à se prononcer, sans avoir connaissance ni de plans, ni de devis, ni même être fixé sur la quote-part réclamée, et ce, sous la menace de ne pouvoir héberger les élèves à la rentrée scolaire 1964.

Les décisions ont néanmoins été prises dans le seul intérêt des enfants mais l'on jugera de la manière cavalière dont on use envers les représentants communaux. Ce qui est scandaleux c'est que, malgré cette procédure arbitraire qui ne pouvait se justifier que par un gain de temps, les travaux néanmoins n'ont pas été menés à bonne fin, puisque, au moment de la mise sous presse du présent bulletin, le chantier interrompu depuis octobre 1964, n'a toujours pas repris son activité alors qu'un mois de travail suffirait à l'achever.

Un projet de Maison de jeunes dans un périmètre en complète transformation avenue du Maréchal-Foch, a été déposé, il y a plusieurs années de cela, auprès de la Délégation départementale de la Jeunesse et des Sports. Il n'a pas encore été inscrit d'une façon définitive au plan d'équipement: les services de la rue de Châteaudun ne peuvent préciser à quelle date cette inscription aura lieu et nous n'avons présentement que des espoirs...

*
**

Voici donc des projets pour lesquels nous avons la volonté d'aboutir, mais cette seule volonté ne suffit pas puisque nous sommes dans l'incapacité de résoudre par nous-mêmes les problèmes financiers.

En ce qui les concerne, il est depuis plusieurs décennies question de la réforme des finances locales: c'est un vieux projet sans cesse reporté et que l'on ne semble pas devoir résoudre dans un sens favorable aux "libertés communales".

Or celles-ci ne peuvent exister qu'autant que le Conseil municipal représentatif de la population et qui n'a pour seul contrôle que celui de l'électeur contribuable, peut déterminer les charges qu'il entend faire peser sur celui-ci. Malheureusement, par un système de plus en plus compliqué, les conseils municipaux se sont vus dépossédés en partie de leurs droits puisque le "centime additionnel" ne représente plus qu'un tiers environ du volume budgétaire communal. Quant aux autres ressources, elles sont étroitement réglementées, qu'il s'agisse de taxes plafonnées, de taxes donnant lieu à péréquation ou de subventions qui sont le plus souvent à la discrétion de l'Etat.

Mais l'ensemble des recettes ainsi déterminé donne un volume qui ne correspond qu'aux dépenses de fonctionnement et, pour les travaux neufs de quelque importance, il doit être normalement fait appel à l'emprunt.

*
**

On voit par ces différents exemples que, de plus en plus, les libertés communales s'amenuisent et que les initiatives municipales sont considérablement freinées. L'Administration ne s'est pas encore rendu compte qu'elle devait choisir: soit imposer, et alors qu'on ne parle plus de République; soit consulter les élus locaux et affirmer ainsi un régime démocratique. De toute manière, il lui faut renoncer à la comédie qu'elle joue avec ces derniers.

Si les nouveaux projets fiscaux en cours d'élaboration suppriment la taxe locale, les villes seront à la merci des subventions d'Etat et cet Etat de plus en plus puissant, de plus en plus irresponsable, sera définitivement le maître de chacune de nos communes. Il ne nous restera qu'à faire disparaître des frontons de nos mairies le mot "Liberté" qui sera devenu sans signification.

Nous avons déjà à la ville de Saint-Cloud senti en maintes circonstances la désapprobation de l'Etat à certains comportements municipaux. C'est ainsi, par exemple, que le fait d'avoir dit publiquement dans une réunion préparatoire à la campagne présidentielle qu'« il était normal d'ouvrir à tous les candidats les salles de réunions pour qu'ils puissent exposer leurs points de vue alors qu'il est fait un usage presque exclusif de la radio et de la télévision nationales en faveur du pouvoir actuel », nous a valu l'absence du ministre de la Santé publique à l'inauguration de notre nouvel hôpital.

Pour la réalisation de l'ensemble sportif scolaire prévu au "Carré Saint-Jean" dans le parc de Saint-Cloud, le manque d'empressement des autorités à réaliser ce projet trouve vraisemblablement sa raison d'être dans une divergence d'opinions politiques (1). Est-ce notre faute si, à l'échelon municipal comme à l'échelon départemental, les élus qui touchent de près certains problèmes se rendent compte mieux encore que le grand public qu'aucun de ceux-ci ne trouve de solution satisfaisante :

- celui du logement,
 - celui de l'instruction,
 - celui de la jeunesse,
 - le développement des sports,
 - l'infrastructure routière,
 - l'aménagement de la région parisienne,
- pour n'en citer que quelques-uns.

Rien de tout cela n'est vraiment résolu et lorsqu'on compare notre situation à celle des pays voisins, nous paraissions stagner alors que les autres avancent.

C'est notre devoir de le dire, nous le faisons sans passion avec seulement l'espoir légitime pour celui qui aime son pays de voir qu'un jour prochain, un réel renouveau engendrera, enfin, une vraie prospérité.

F. CHAVETON,
Conseiller général de Seine-et-Oise,
Maire de Saint-Cloud.

(1) Et pourtant, à propos des "lutes politiques" et de l' "objectivité des critères d'attribution", nous lisons, au J.O.D.A.S. du 6 mai 1965, la "question" suivante et la "réponse" qu'y fait le ministre de l'Intérieur:

5078. — M. Charles Naveau demande à M. le ministre de l'Intérieur si les promesses gouvernementales de subvention au titre du plan économique national (voirie, constructions scolaires, etc.) qu'il a annoncées à certains édiles municipaux avant la consultation électorale restent valables pour ces communes, même si les élus auxquels ces promesses ont été faites n'ont pas obtenu le succès espéré. (Question du 22 avril 1965.)

Réponse. — Loin de subordonner son aide à des considérations d'opportunité, le gouvernement entend favoriser les équipements qui justifient l'expansion économique et le progrès social. Les procédures en vigueur, tant de la planification nationale que la programmation régionale, visent à apprécier en toute objectivité les besoins, afin de les hiérarchiser et de les réaliser dans le temps en fonction de l'intérêt bien compris des administrés. Les résultats de cette politique s'inscrivent dans les faits. Les débats budgétaires attestent que l'aide de l'Etat aux collectivités locales, tant par l'octroi des subventions que sous forme de prêts des caisses publiques, s'est accru dans des proportions notables au cours des dernières années non seulement en valeur absolue mais encore et surtout en valeur relative. L'efficacité de ces efforts implique à l'évidence qu'une coopération harmonieuse — soucieuse du seul bien commun — se poursuit et se développe entre les élus et l'administration.

L'INAUGURATION DE NOTRE NOUVEL HOPITAL

Un événement extrêmement important de la vie cloaldienne s'est déroulé le samedi 15 mai: l'inauguration de notre nouvel hôpital.

Nous avons souvent, par ce Bulletin, tenu nos lecteurs au courant de l'état d'avancement des travaux.

Rappelons pourtant que ce qui vient de se terminer n'est que la réalisation d'une partie importante des travaux envisagés, mais que l'Hôpital n'a pas encore sa physionomie définitive. Il reste à démolir une petite aile des anciens bâtiments en vue de pouvoir construire un raccordement entre le vieil hôpital et le nouveau, augmentant encore d'environ 50 le nombre des lits et permettant la création d'une cuisine centrale, de consultations de spécialités et de laboratoires.

La « tranche » qui vient d'être inaugurée comprend un grand bâtiment à l'architecture harmonieuse, œuvre de M. Maurice Benezech, bâtiment de cinq étages permettant la création de 100 lits d'hospitalisation chirurgicale et de maternité. La réalisation était d'autant plus difficile à mettre au point que nous voulions remplir tous les impératifs techniques en évitant toutefois un édifice trop élevé qui aurait pu nuire au site.

Le sous-sol comprend les centrales thermique et électrique, la buanderie, les ateliers et les services généraux.

Au rez-de-chaussée, nous trouvons les spacieuses consultations de maternité-gynécologie en fonctionnement depuis déjà un an avec leur entrée particulière rue Lauer; la pharmacie avec son laboratoire de chimie; la lingerie et divers services.

L'entrée d'honneur, rue Lauer, à l'angle de la rue Dailly, donne accès à un vaste hall d'accueil d'où l'on gagne: le secrétariat de direction, le bureau du Directeur, les salons d'attente réservés, l'un aux consultations de médecine, d'autres aux consultations de chirurgie générale et d'orthopédie, ainsi qu'au service de radiologie,

lui-même subdivisé en radiodiagnostic, électrologie et radio-isotopes.

Les unités d'hospitalisation occupent les deux étages suivants: traumatologie et orthopédie au 2^e étage, comprenant 37 lits dont 9 chambres particulières, certaines avec cabinet de toilette et téléphone; la chirurgie générale et viscérale au 3^e (29 lits, 8 chambres particulières).

Au 4^e étage, nous trouvons le bloc opératoire et la réanimation: trois salles opératoires (anesthésie, plâtre, réanimation): ensemble moderne et perfectionné avec appareils de conceptions les plus récentes; 9 lits d'hospitalisation.

Enfin, la maternité occupe le dernier étage. Elle comprend 21 lits dont 5 chambres particulières, 2 à 2 lits et 4 à 3 lits avec nursery; deux salles d'accouchement, une salle de réanimation, une salle avec incubateurs d'urgence, une salle climatisée, une biberonnerie moderne.

Telle est cette très belle réalisation où tous les soins ont été pris pour donner aux malades et à leurs familles le maximum de confort, d'agrément, de gaieté, disons-le, en même temps que toutes les garanties de sécurité, de soins et d'interventions.

*
**

Mais laissons plutôt maintenant la parole à M. le Maire de Saint-Cloud qui, le jour de l'inauguration, prononça devant de très nombreux invités, l'allocation de présentation suivante:

Monsieur le Représentant du Ministre,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Sénateur-Maire,
Messieurs les Maires de Maidenhead, Bad Godesberg,
Frascati,

Mesdames, Messieurs,

J'ai aujourd'hui le grand honneur de présenter, au moment de son inauguration officielle, le fruit d'un travail d'équipe de dix années.

Notre vieil hôpital, fondé par Marie-Antoinette, déjà modernisé à plusieurs reprises, devient, par l'agrandissement de 150 lits nouveaux et des services généraux, l'un des plus modernes, non seulement de la Région parisienne, mais de France.

*
**

QUEL ETAIT NOTRE PROBLEME ?

Doter notre ville, passée en vingt années de 14.000 à 30.000 habitants, d'un hôpital de conception moderne qui puisse desservir, accueillir dans des services confortables, avec un personnel médical de choix, une population communale, cantonale et intercantonale en permanente expansion. Il nous fallait penser en plus, au rôle important que l'hôpital de Saint-Cloud joue comme premier poste de secours de l'autoroute de l'Ouest.

Voilà l'idée directrice qui a guidé la Commission administrative.

L'organisation particulière de notre commune, qui compte d'excellentes cliniques, nous a conduits à réaliser un ensemble accueillant, doté d'instruments ultramodernes, confié à des médecins et à des chirurgiens hautement qualifiés, permettant ainsi de compléter l'équipement hospitalier local, dans tous les domaines.

Nous avons voulu que cet hôpital ait un confort parfait, qu'il soit à l'avant-garde du progrès et possède l'équipement le plus moderne d'Europe. Nous l'avons doté, en effet, et vous en jugerez vous-mêmes, du matériel le plus récent, choisi par les chefs de service qui auront à l'employer quotidiennement.

En un mot, en améliorant au maximum la sécurité technique, nous avons voulu humaniser cet établissement pour que chacun s'y trouve chez soi.

*
**

Notre proximité de la capitale et de ses Facultés va nous permettre de remplir désormais la triple mission que Monsieur le Ministre de la Santé assigne à un hôpital moderne, à savoir :

- 1° Soins aux malades ;
- 2° Enseignement des étudiants ;
- 3° Recherches médicales et scientifiques.

Cette tâche est lourde parce qu'une longue période d'inertie a eu pour conséquences un retard considérable que nous nous félicitons d'être parmi les premiers à combler.

La proximité du Centre départemental René-Huguenin fait de notre ensemble un « complexe hospitalier » unique en France.

*
**

C'est le moment de rappeler que ce sont les établissements hospitaliers de Saint-Cloud qui, abandonnant volontairement la propriété qu'ils avaient acquise pour leur agrandissement, ont permis, à la demande du préfet de Seine-et-Oise de l'époque, M. Genebrier, de construire à proximité de la gare de Saint-Cloud, le Centre départemental de lutte contre le cancer qui, depuis, a pris le nom d'un de nos éminents concitoyens, le Docteur René Huguenin.

Ce terrain avait été abandonné contre la promesse, de la part de la Direction départementale de la Santé, d'une aide qui devait favoriser l'érection rapide du bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui. Cette promesse, toute verbale, qui ne résultait d'aucun engagement écrit, a été ponctuellement tenue. Et je me dois de remercier ici Monsieur le Préfet Demange qui a honoré ainsi la parole de son prédécesseur.

Cette décision de la Commission administrative, qui engageait l'avenir de nos établissements, était lourde de conséquences ; mais le risque que nous avons pris alors nous a permis de gagner un temps précieux.

*
**

Mais revenons au cadre général de notre établissement.

Nous soulignerons la présence, à la tête des Services de médecine, du très compétent M. le Docteur Louvet,

ancien interne des hôpitaux de Paris, chef de clinique de la Faculté de Paris, et de M. le Docteur Haas, gastro-entérologue très réputé.

Les services de chirurgie ont été confiés à M. le Docteur Toupet, chirurgien des hôpitaux de Paris, dont la réputation a largement dépassé nos murs,

et à M. le Docteur Chabrol, assistant des hôpitaux de Paris, orthopédiste-traumatologue, combien utile à l'entrée de l'autoroute !

Le service de maternité-gynécologie :

à M. le Docteur Bertrand, gynécologue-accoucheur, dynamique, l'un des pionniers de la pratique de l'accouchement psycho-prophylactique.

Enfin le service de radiologie

à notre premier chef de service « plein temps », M. le Docteur Guy qui, pour Saint-Cloud, a abandonné Villejuif et inaugure le « plein temps » à l'hôpital de Saint-Cloud.

Nous ne saurions oublier nos chefs de services de consultations qui, chaque jour au contact de la clientèle, sont le premier accueil à l'hôpital : leur tâche est souvent monotone et difficile. Nous tenons à les saluer et à rendre un hommage mérité par leurs longues années passées.

Ces consultations seront d'ailleurs très prochainement élargies par de nouvelles disciplines de façon à ouvrir à notre clientèle régionale tout ce que l'Assistance publique, à Paris, peut offrir à ses malades.

En ce jour où nous nous tournons vers l'avenir, nous avons un grand devoir envers ceux qui, dans les conditions difficiles, ont su maintenir la réputation de cette maison.

Notre reconnaissance va au Docteur Guelfucci, chirurgien, brillant octogénaire, que nous avons plaisir à saluer ici ;

au Docteur Taffanel, notre radiologue aux heures pénibles de l'occupation ;

au Docteur Brennan ;

à notre cher Docteur Godart ;

qui, pendant ces sombres années, et quelles que soient les circonstances, furent toujours présents à leur poste, chaque jour et, bien souvent, la nuit.

Et nous n'aurons garde d'oublier celui qui, aujourd'hui, est atteint par la douloureuse limite d'âge : le toujours vaillant Docteur Dulac, l'homme de toutes les urgences chirurgicales, le « bon docteur », comme l'ont appelé des générations d'internes, qui a donné le meilleur de sa vie au fonctionnement et à l'amélioration du service chirurgical.

*
**

Les agrandissements que nous inaugurons aujourd'hui ne sont pas une fin en soi : ils ne sont qu'une partie, qu'une tranche d'un ensemble qui a reçu l'agrément du Ministre de la santé et toutes les approbations nécessaires à sa réalisation.

Notre ensemble hospitalier ne sera, en effet, achevé que lorsque sera réalisé, sur un terrain nous appartenant au voisinage de la Maison de retraite et en bordure du parc

de Saint-Cloud, un hôpital annexe de 175 lits, réservé à la médecine infantile, à la gériatrie et aux convalescents. Ce projet est en instance d'inscription au 5^e Plan et nous pensons que la réalisation d'aujourd'hui est un garant de son inscription prochaine et définitive par vos services, Monsieur le Ministre.

Bien entendu, ces réalisations que vous visiterez sont un travail de la Commission administrative qui n'a pas hésité à aliéner les biens de la dotation qu'elle possédait à Boulogne; mais il faut aussi souligner l'aide constante, compréhensive du Ministère de la Santé publique qui a senti notre volonté d'aboutir et de bien réaliser l'œuvre entreprise.

Que soit aussi remerciée la Sécurité sociale qui, par l'action constante de ses trois délégués à la Commission administrative, a pu être informée de nos intentions avec exactitude et ainsi nous aider financièrement, très largement, justifiant parfaitement le rôle « social » inscrit dans le titre même de cet organisme.

Que par ces paroles, les représentants de la Caisse nationale et de la Caisse régionale trouvent ici l'expression de notre gratitude.

**

Monsieur le Ministre,

Le jour où vous avez délégué Monsieur l'Inspecteur général Vaille et Monsieur l'Inspecteur général Peyssard, aux fins d'une enquête sur notre établissement, vous nous avez rendu un précieux service. Ces hauts fonctionnaires, si courtois, ont su, après une étude approfondie, nous faire bénéficier de la grande expérience qu'ils ont de la Santé publique.

Sur le plan départemental, nous ne saurions oublier la Préfecture de Seine-et-Oise:

— Monsieur le Préfet qui a toujours été sensible à notre visite et nous a toujours reçus avec amabilité;

— M. Lherete, directeur de l'Action sanitaire et sociale;

Monsieur le Docteur Rodallec, inspecteur divisionnaire, médecin inspecteur départemental de la Santé, qui suit de près nos Commissions administratives, connaît tous les détails des problèmes hospitaliers de Saint-Cloud et a beaucoup apprécié la réalisation de cette construction.

Œuvre de longue haleine, cette réalisation a vu ses débuts sous la direction de M. Hardouin, maintenant conseiller municipal, qui — aujourd'hui — doit avoir sa minute d'émotion au moment de l'aboutissement de son premier projet.

J'ai parlé tout à l'heure des risques que la Commission administrative avait pris en se lançant dans cette aventure: notre directeur, M. Hardouin, les partagea à ce moment-là avec nous et fit tout ce qu'il était humainement possible pour faire démarrer cette très importante affaire.

Son œuvre a été reprise d'une façon particulièrement efficace par notre directeur actuel, M. Neveu qui, en plus du fonctionnement quotidien de l'hôpital, lourde tâche déjà, a su concilier avec son amabilité souriante, les relations délicates entre les exigences bien légitimes des

chefs de service, les difficultés des entrepreneurs, les normes ministérielles et les impératifs financiers.

Nous souhaitons qu'en plus de nos remerciements, le Ministère, un jour, pense à une distinction dans l'Ordre du Mérite, distinction qui serait, c'est le cas de le dire, bien méritée...

Nos deux directeurs ont été assistés dans leur tâche par notre économiste, M. Cellarier qui a eu le rôle bien ingrat, de réaliser, et de demeurer « économiste »... Cette tâche rappelle celle de l'infanterie, toujours présente, toujours au poste, rarement aux honneurs. Qu'il y soit aujourd'hui; et qu'il y soit bien!

**

Enfin la construction de cet édifice est le fruit des recherches techniques et esthétiques de notre architecte, M. Benezech, qui a voulu lui donner ce caractère accueillant et confortable que vous apprécierez au cours de votre visite. Spécialiste en la matière, il est actuellement architecte de l'hôpital de Sèvres, de l'hôpital de Rueil et de l'hôpital de Montlhéry. Son expérience clodoaldienne le confirme dans sa vocation d'architecte hospitalier.

Il a eu, en effet, et cela ne vous apparaîtra pas, de graves problèmes techniques à résoudre au fur et à mesure de l'édification du bâtiment. Il a dû tenir compte du sol particulièrement mouvant de la colline de Saint-Cloud et s'est heurté aux problèmes de fondations spéciales qui ont rendu sa réussite d'autant plus méritoire.

C'est en fait à la suite de beaucoup de visites d'établissements modernes français et étrangers qu'ont été arrêtées les dispositions que vous jugerez à chaque étage.

Notamment:

La présence d'une pièce spécialement réservée à l'accueil; des portes larges, à chaque salle de malades, permettant un mouvement direct des lits à roulettes, assurant ainsi le transport des malades sans quitter leur lit.

Les chefs de service auront l'occasion, au cours de la visite, de présenter chacune des réalisations pratiques et des techniques nouvelles réalisées pour le plus grand confort des malades et la perfection de l'exercice de leur art.

Les remerciements adressés à notre architecte doivent se partager entre les entrepreneurs et les divers fournisseurs qui, tous, se sont avérés de premier ordre.

Que ces entreprises, leurs cadres, leurs ouvriers, trouvent aussi l'expression sincère de notre gratitude.

**

Enfin, je me dois de ne pas omettre les membres bénévoles de notre Commission administrative qui nous ont apporté l'indispensable concours de leur temps, de leur expérience et de leur dévouement.

Notre vice-président, M. le Docteur Bailly, représentant en notre sein M. le Préfet de Seine-et-Oise, nous a fait profiter de ses connaissances dans le domaine de la médecine et de la pharmacie; en outre, il a fait preuve d'un sens des relations humaines qui ont fait de lui la cheville ouvrière de notre organisation. Qu'il soit remercié et félicité!

Je ne voudrais pas oublier les délégués du Conseil municipal: M. Beaufocher, puis Madame Lorrain et M. Guillaume qui m'ont toujours aidé, au sein de l'Assemblée communale, à soutenir le point de vue de l'hôpital.

Je ne passerai pas sous silence la présence de M. Thurel, notre contrôleur des lois d'assistance qui, depuis de longues années, partage nos travaux et nous éclaire de ses conseils.

Des remerciements, nous vous les devons aussi à vous, cher Monsieur le Curé Collin qui êtes, à n'importe quelle heure, prêt à assister nos malades.

Enfin, nous n'oublions pas l'ensemble du personnel, religieux et laïque, à la compétence et au dévouement de tous les instants, nuit et jour.

*
**

Chers Amis des villes jumelles,
le Maire de Bad-Godesberg,
le Maire de Frascati,
le Maire de Maidenhead,

Votre présence ici est un honneur et un encouragement.

Nous nous étions promis que nous nous verrions dans chacun des grands moments de l'histoire de nos cités; et c'est ainsi, pour Saint-Cloud, à l'ouverture de cet établissement neuf.

Venant de loin, votre présence en ce jour est une preuve de la vitalité de nos jumelages et de l'amitié qui nous unit. Nous sommes heureux de vous avoir aujourd'hui parmi nous.

*
**

Pour conclure, nous reprendrons les paroles de Monsieur le Ministre Raymond Marcellin, qu'un regrettable accident subit d'allergie clodoaldienne, curieusement épidémique jusqu'à nos préfets, mais sans doute contracté auprès de son collègue de l'Intérieur, retient loin de nous au grand regret de nos hôtes étrangers.

Pour conclure, dis-je, nous reprendrons ces paroles de M. Marcellin: « Nous avons recherché pour cet établissement ce qui est notre but commun: l'accueil du malade dans des conditions dignes de notre pays et des grandes traditions médicales et hospitalières. »

CENTRE DÉPARTEMENTAL ANTICANCÉREUX RENÉ-HUGUENIN

En son état actuel, ce Centre peut accueillir 170 malades, mais il est prévu l'installation de 91 lits dans la nouvelle dépendance d'Ecquevilly.

De plus, à Saint-Cloud même, une 5^e tranche de travaux est envisagée par extension sur le terrain voisin récemment acquis de M. Girault.

Cette tranche comprendra la création d'une salle d'isotopes, d'un nouveau bloc opératoire complémentaire,

l'installation d'une salle de betatron permettant une concentration très précise des radiations, indispensable au traitement de certains cancers, notamment dans la discipline oto-rhino-laryngologie.

Avec cette 5^e tranche sera réalisée la démolition des immeubles appartenant au Centre et donnant sur la rue Lauer. A leur place sera créé un jardin comportant un parking souterrain.

CHRONIQUE DU JUMELAGE

Une « Semaine française » très réussie a eu lieu à Bad-Godesberg du 27 avril au 7 mai.

Tous les magasins de la ville avaient décoré leurs vitrines aux couleurs tricolores et avaient composé leurs étalages avec des produits français. Une exposition de tapisseries modernes des grands maîtres français avait été installée dans la « Stadthalle » et M. Pierre Moisy, attaché culturel français, en présida l'ouverture.

Son Excellence M. François Seydoux, Ambassadeur de France, et M. le Maire de Saint-Cloud prononcèrent les allocutions d'inauguration de la « Semaine ».

M. Chaveton dit notamment:

« Je crois sincèrement que cette Semaine française doit s'inscrire parmi les manifestations de notre jumelage et qu'il est bien que la ville de Saint-Cloud y soit présente, car elle procède du même esprit: réunir nos deux pays, la France et l'Allemagne; or, cette activité incessante dans le sens du rapprochement touche tous les domaines, culturels et commerciaux. L'instauration du Marché commun, l'intégration européenne, tout cela ne se fait pas sans conflit, sans « mésentente cordiale », suivant la spirituelle trouvaille de notre ami commun, M. André François-Poncet. Qu'importe si des problèmes aussi délicats et aussi graves peuvent se discuter sans nuire aux bonnes relations entre nos deux peuples, sans atteindre ni l'opinion publique, ni nos jeunesses qui, de plus en plus, demandent à fraterniser!

« Chacun chez nous porte beaucoup moins d'intérêt aux choses de la politique mais reste sensible au problème de la réunification de l'Allemagne, problème qui redevient à l'ordre du jour à chaque mouvement de mauvaise humeur des Soviets et qui n'est pas sans présenter une certaine analogie avec celui du Viet-Nam du Sud. Dans les deux cas, l'équilibre des forces ne se maintient que parce que l'Amérique offre son bouclier indispensable.

« Pour nous, si nous cultivons l'amitié franco-allemande, c'est parce que nous sommes Européens et c'est pour mieux faire l'Europe et la réussir plus vite. La civilisation humaniste et chrétienne qui constitue notre idéal commun est faite du même respect de la liberté individuelle, de la même notion des droits et des devoirs de l'homme, de la même conception du bien et du mal. Notre but réel est le maintien de cette civilisation. Et c'est au nom de cet idéal que j'ai répondu à l'appel de mon ami, M. le Bürgermeister Linz et que je le remercie de m'avoir donné l'occasion de développer une fois de plus les idées qui nous sont chères. »

L'HOPITAL POLYCLINIQUE ...

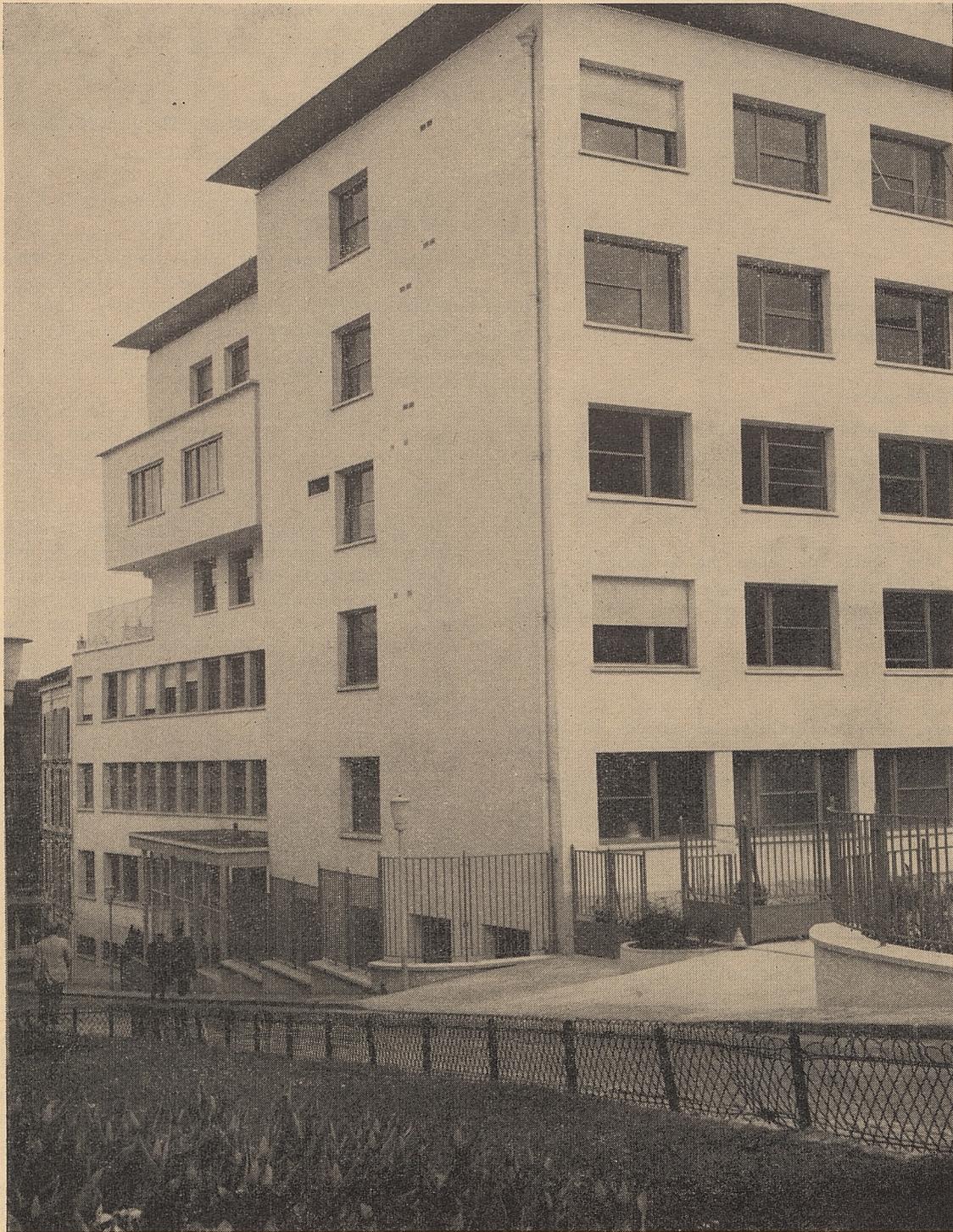
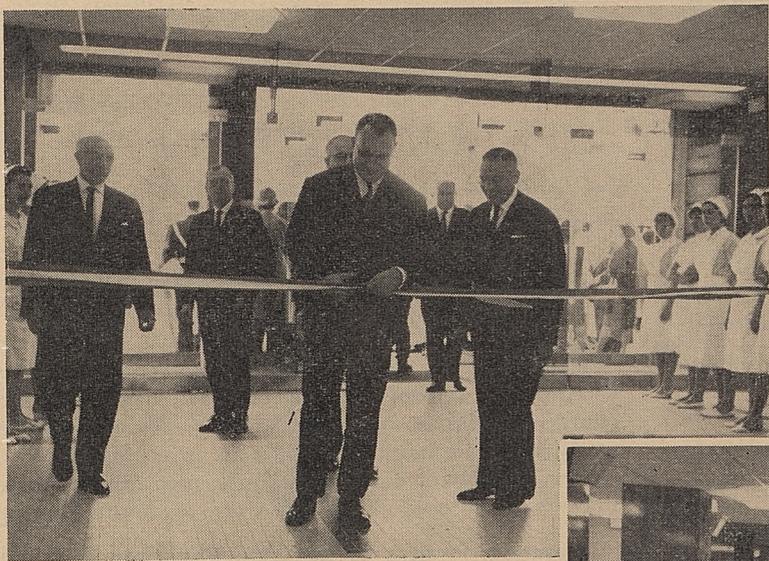


Photo : LOMPRESZ

... a été inauguré le samedi 15 mai 1965



Monsieur FAGGIANELLI, Directeur-adjoint de la Santé au Ministère de la Santé Publique et de la Population, représentant le Ministre, coupe le ruban symbolique.
←



LES PERSONNALITÉS PENDANT LA CÉRÉMONIE

Au cours de cette Semaine, les boulistes de Saint-Cloud vinrent assez nombreux disputer un championnat.

Enfin, pour la clôture de cette brillante Semaine, un groupe de 24 dames de Saint-Cloud fut conduit à Bad-Godesberg par Mmes Clément et Coutant: nous y faisons allusion par ailleurs.

*
**

Nous nous en voudrions de ne pas rappeler dans cette chronique la visite spéciale que nous ont faite à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital, M. Linz, Bürgermeister de Bad-Godesberg, et Madame, Madame Hayes, Mayoresse de Maidenhead, représentant son mari empêché, M. Boazelli, Sindaco de Frascati, et Madame. Monsieur le Maire a mentionné cette sympathique présence dans son discours d'inauguration de l'hôpital qu'on a pu lire par ailleurs.

Mentionnons également la venue à Saint-Cloud, les 1^{er} et 2 juin, de M. Symes et de quelques ingénieurs de la Société Ermeto, de Levallois-Perret et Bezons, dont l'usine principale se trouve à Maidenhead.

Dans un ordre d'idée voisin, nous avons reçu aussi M. et Mme Hunstiger, envoyés de nos amis de Saint-Cloud du Minnesota et en particulier de leur Maire, M. Edward L. Henry et porteurs de plusieurs messages dont la lettre ci-dessous de Monseigneur Bartholome, évêque de Saint-Cloud:



BISHOP'S RESIDENCE
ST CLOUD MINNESOTA

April 28, 1965

The Honorable F. Chaveton
Mayor of Saint Cloud
Ville de Saint Cloud
Seine-et-Oise
Saint Cloud, France

Your Excellency:

Congratulations on your re-election as Mayor of Saint Cloud, France. I am sending greetings to you and the Right Reverend Pastor during this memorable year in the history of Saint Cloud, France. I regret very much that I could not be present for the dedication of the new church.

Be assured that the Bishop, priests, religious and laity in the Diocese of Saint Cloud wish to express sentiments of high esteem and good will to you and the people of Saint Cloud, France.

Asking God to bless you, I am

Sincerely yours in Christ,

Peter W. Bartholome
Bishop of Saint Cloud

Résidence épiscopale
Saint-Cloud, Minnesota
28 avril 1965

Monsieur F. Chaveton,
Maire de Saint-Cloud
France.

Monsieur le Maire,

Toutes mes félicitations pour votre réélection comme maire de Saint-Cloud, France. Je vous adresse mes vœux à vous-même et aussi à votre cher Curé-Doyen pour cette année mémorable de l'histoire de Saint-Cloud, France. Je regrette beaucoup de n'avoir pu être présent à la bénédiction de la nouvelle église Stella Matutina.

Soyez assuré que l'évêque, les prêtres, les religieux et les fidèles du diocèse de Saint-Cloud (Minnesota) désirent exprimer leurs sentiments de haute estime et d'amicale courtoisie à vous-même et à toute la population de Saint-Cloud, France.

Appelant sur vous la bénédiction divine, je suis

Très sincèrement vôtre en Jésus-Christ.

Peter W. Bartholome
Evêque de Saint-Cloud.

L'EUROPE EN MARCHÉ

Dans le cadre des activités de la Section locale de la Commission féminine européenne, M. Raymond Giraud, chargé de mission au ministère de l'Intérieur, professeur au Centre national d'études de la protection civile, conseiller municipal, a fait une conférence extrêmement applaudie, le 25 mai, sur: « L'Europe à l'heure atomique ».

L'orateur montra la nécessité d'éclairer le grand public sur cette importante question. Sensibilisées par les dramatiques utilisations de l'énergie atomique à des fins destructrices et par les menaces permanentes qui remplissent la grande presse, les populations ont trop tendance à sous-estimer les réalisations pacifiques qui sont déjà plus qu'un espoir: les progrès de la technique moderne apportent pourtant la certitude que cette énergie, dont les réserves sont considérables, sera, de jour en jour et de plus en plus mise au service de l'humanité.

Devant le succès de cette conférence, M. Giraud a accepté, à la demande de Monsieur le Maire, de traiter le même sujet devant un plus large public, à la Salle municipale, dans le courant de l'hiver prochain.

Cette intéressante soirée se poursuivit par un dîner de plus de soixante couverts au cours duquel fut évoqué le récent séjour de vingt-quatre dames de Saint-Cloud, emmenées à Bad-Godesberg par Mmes Clément et Coutant. Elles y ont participé à la « Semaine française » dont il est question d'autre part. L'accueil fut, comme à l'accoutumée, chaleureux et cordial: cette visite doit être prochainement rendue par un groupe de dames allemandes qui, ici comme là-bas, seront directement reçues, à titre amical, dans des familles de Saint-Cloud.

LE REPAS DE L'AMITIE

Dimanche 25 avril, les Anciens de Saint-Cloud se sont retrouvés à la Salle des fêtes municipale pour le traditionnel repas de l'amitié.

Monsieur le Maire présidait entouré, à la table d'honneur, des membres de la Municipalité, conseillers municipaux, MM. les curés des deux paroisses de Saint-Cloud, M. le pasteur Jeanneret, M. et Mme Antonat, Mme Demaizières, présidente du Comité Saint-Cloud-Garches de la Croix-Rouge.

Un succulent repas, dû au talent de M. Faimali, fut servi de façon parfaite par les secouristes de la Croix-Rouge.

Mais il faut aussi féliciter et remercier tous ceux si nombreux qui, à un titre quelconque, se dépensèrent sans compter pour assurer à tous les échelons le succès matériel d'une si lourde organisation.

Madame Clément, maire-adjoint, exalta l'esprit d'amitié qui régnait entre les convives. Puis M. le Maire salua les notabilités et tout particulièrement signala la présence de deux couples qui, fait assez rare, mariés à Saint-Cloud même en 1905, célébraient à cette date leurs noces de diamant: cette nouvelle fut chaleureusement applaudie.

Ensuite, un agréable programme de variétés fut offert aux convives et c'est à regret qu'il fallut se séparer à une heure avancée de l'après-midi.

Signalons que les Anciens de la Maison Lelégard n'avaient pas été oubliés et qu'un repas analogue leur était servi sous la présidence de M. Monsel, premier adjoint, spécialement délégué par le maire qui était d'ailleurs venu saluer les invités; d'autres conseillers municipaux y assistaient également.

Comme de coutume, les personnes âgées, dans l'impossibilité de se déplacer, recevaient un confortable colis de victuailles et douceurs.

Qu'il nous soit permis de préciser que, pour correspondre à l'esprit dans lequel ce « repas de l'amitié » est organisé, il importe que tous les Anciens en âge d'être invités se fassent un devoir qui sera d'ailleurs un plaisir, de venir partager fraternellement ce très sympathique déjeuner: le colis de « remplacement » devrait, en principe, être réservé uniquement à ceux que leur santé ou les infirmités empêchent matériellement de se déplacer. Ainsi sera mieux réalisé ce beau programme: amener à se connaître et à s'apprécier tous les Anciens de notre ville.

LA FETE DES MERES

A cette occasion, le dimanche 30 mai, la Municipalité et le Conseil municipal recevaient les mères de familles décorées.

D'abord accueillies et félicitées par Madame Clément, maire-adjoint, trois mères de cinq enfants, Mesdames Darmstadter, 35, rue du Mont-Valérien, Demichelet, 19, rue du Calvaire, Machenaud, 11, rue des Girondins, reçurent des mains de Monsieur le Maire la médaille de bronze

de la Famille française, le diplôme et le bouquet tricolore.

Les directeurs de nos établissements scolaires, secondaires, primaires publics et privés avaient fait un choix parmi les compositions françaises ayant pour thème l'amour maternel et la fête des mères. Seize de ces compositions, retenues comme étant les meilleures, méritèrent des récompenses à leurs auteurs. Les parents s'étaient joints aux lauréats et ce fut une charmante fête de famille qui se déroula dans la joie générale. Le vin d'honneur traditionnel et les succulents petits gâteaux d'accompagnement y contribuèrent d'ailleurs.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Ordre National de la Légion d'Honneur

A été nommé Chevalier

(J.O. des 26-27 avril 1965):

M. Giraud Raymond, conseiller municipal de Saint-Cloud.

Médaille des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Médaille de la France Libérée

Attribuée à

M. Puel Eugène René, Saint-Cloud.
(B.O. n° 6 du 13 avril 1965).

Rectificatif B.M. n° 98.

Ordre national du Mérite

M. Vernon Paul, Saint-Cloud: a été promu Officier.

M. Mathon Jean, Saint-Cloud: a été nommé Chevalier.

Nos félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

DEPARTS...

M. PAILLARD

Une cérémonie a eu lieu le mercredi 28 avril, dans la salle des mariages à la mairie, à l'occasion du départ de M. Paillard, commissaire principal de police, promu à d'autres fonctions.

De très nombreuses personnalités de la police, de la gendarmerie, des municipalités et des services publics et administratifs avaient tenu à rehausser par leur présence l'éclat et la cordialité de la réunion.

Des adresses d'adieu et de sympathie ont été prononcées par M. Ogereau, officier de police principal, Guérault, chef du district des Yvelines, et M. le Maire de Saint-Cloud, auxquelles répondit M. Paillard.

Après treize années passées à Saint-Cloud, au cours desquelles M. Paillard fit constamment valoir ses éminentes qualités d'autorité tempérée de bienveillance, de souci constant du bien commun et de l'ordre, jointes à une distinction naturelle doublée de cordialité, il va pour

suivre ailleurs une carrière qui ne saurait être que brillante. Le Bulletin municipal qui avait si souvent recours à sa compétence pour toutes les questions complexes de circulation qu'il était parfois utile de préciser, lui exprime avec ses meilleurs vœux, des regrets, reflets de ceux de tous, à l'occasion de ce départ.

Et nous adressons à son successeur, M. le Commissaire principal Creff, de très cordiales salutations de bienvenue et l'assurance de notre désir de voir se poursuivre entre lui-même, la municipalité et les services municipaux, une collaboration qui sera très profitable à tous les habitants de notre ville.

Mme WARNET

A l'occasion du repas traditionnel offert aux membres de la Commission d'examen du Certificat d'Etudes, M. Raymond Monsel, Premier Adjoint, a remis au nom de la Ville de Saint-Cloud, un souvenir à Mme Warnet, Directrice de l'Ecole de Filles de Montretout, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

M. R. Monsel a retracé sa carrière à Saint-Cloud où elle exerçait depuis 10 ans et s'efforçait de guider les familles dans le choix si difficile de la poursuite des études en orientant au mieux les élèves qui étaient confiées à sa compétence pédagogique.

Nous lui souhaitons une agréable et longue retraite.

DOUBLES NOCES DE DIAMANT

Les participants du Repas de l'amitié dont il est rendu compte ailleurs, ont eu le privilège d'être les premiers à célébrer un fait des plus rares: celui d'applaudir ensemble deux couples qui, unis à Saint-Cloud même à quelques jours de distance, en 1905, célébraient leurs noces de diamant.

Le jeudi 29 avril, la Municipalité recevait solennellement à la mairie M. et Mme Moline et M. et Mme Eluard dont les unions avaient été célébrées en cette même Salle des mariages, respectivement le 25 avril et le 29 avril même de l'année 1905!

M. Rollin, maire-adjoint remplaçant M. Chaveton en voyage à Bad-Godesberg, et Madame Clément représentaient la municipalité; entourés de M. le commandant Guillaume et de M. Petitemange, conseillers municipaux, et de nombreux parents et amis.

Une cérémonie religieuse eut d'abord lieu dans cette même église qui, il y a soixante ans, fut témoin des promesses de ces deux couples.

Puis, à la mairie, M. Rollin accueillit les jubilaires par une brève allocution. Il les félicita d'avoir su faire face aux difficultés et aux aléas de leur longue existence. Il lut, en particulier, les actes de mariage tels qu'ils figurent dans les registres municipaux. Quelques souvenirs de ce beau jour furent offerts avant qu'un vin d'honneur ne permît à tous les assistants de trinquer à la santé et à l'heureuse vieillesse des deux ménages.

LE CONSEIL DE REVISION

La promotion de notre ville en tant que chef-lieu de canton depuis le 1^{er} janvier 1965 entraîne, pour nous, un certain nombre de responsabilités et la création de divers services et organismes nouveaux. Peut-être quelque jour aurons-nous sur notre territoire un bureau de l'Enregistrement, une charge d'huissier. Nous sommes déjà nantis d'une Commission de propagande électorale qui a joué pour les élections cantonales de mars dernier et pour celles, plus récentes, qui ont renouvelé les Conseils municipaux.

Parmi les prérogatives des chefs-lieux de canton figure celle, bien entrée dans les mœurs, d'être le siège des opérations du Conseil de révision pour les communes de son ressort.

C'est ainsi que, le mardi 18 mai, Saint-Cloud accueillait, au Centre culturel, les conscrits au nombre de 438, dont 273 de Saint-Cloud.

Ces opérations confiées, sur le plan médical, à la responsabilité des médecins militaires, comportent la mobilisation d'un personnel nombreux, tant des administrations civiles que militaires, sous la haute direction de personnalités et avec le concours de la gendarmerie.

Traditionnellement, les villes d'accueil reçoivent en un banquet tous les membres de la Commission de révision. Saint-Cloud n'y a pas failli et près de cinquante personnes ont ainsi reçu l'hospitalité qui se devait, sous la présidence de M. Jean Monfraix, secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, représentant M. le Préfet délégué, et de M. le Maire de Saint-Cloud.

Notre histoire locale se devait de conserver trace, par la voie du Bulletin municipal, de cet « événement ».

DES TRIPLÉS A SAINT-CLOUD

Est-ce pour inaugurer de cette manière spéciale les nouveaux services de maternité de l'hôpital de Saint-Cloud? Mais cet événement assez rare: la naissance de triplés, s'y est produit le dimanche soir 6 juin.

Ces bébés, arrivés au monde dans d'excellentes conditions, sont les enfants d'un ménage de nationalité algérienne, originaire de Tizi-Ouzou: M. et Mme Oukaki, domiciliés à Boulogne-sur-Seine.

Pour ce couple au foyer duquel sont déjà trois jeunes enfants de 4 à 1 an et demi, une fille et deux garçons, parmi les problèmes qui peuvent se poser, se pose, entre autres, celui du logement!

Monsieur le Maire est allé féliciter personnellement la maman de Nadia, Malika et Nasser auxquels nous souhaitons de prospérer et d'apporter beaucoup de satisfactions à leurs parents.

SERVICE D'URGENCE
DES MEDECINS DE SAINT-CLOUD-GARCHES

Nous rappelons que les médecins de Saint-Cloud et de Garches assurent par roulement le service de garde de nuit *pour les urgences*. Le tableau est déposé au commissariat de police qui communique aussitôt les indications nécessaires.

Téléphone: 825-69-40.

Attention: une erreur s'est glissée sur ce point dans notre en-cart « Renseignements utiles » paru dans le précédent numéro du Bulletin!

Donc, notez bien: 825-69-40 (et non... 50).

Pour les tours de garde des dimanches et jours fériés, se reporter aux indications parues dans le numéro 97 en en-cart.

FERMETURE ANNUELLE DES BOULANGERIES
DE SAINT-CLOUD
A L'OCCASION DES CONGES PAYES

Le Maire de la ville de Saint-Cloud,
Vu la loi du 5 avril 1884,
Vu les arrêtés préfectoraux des 15 mai 1952 et 18 mars 1953 réglementant la fermeture des boulangeries de Seine-et-Oise, pendant la période des congés payés;

ARRETE

Article unique. — La fermeture des boulangeries de Saint-Cloud pendant la période des congés annuels de 1965 est fixée comme suit:

QUARTIER DU CENTRE

- M. ASCOUET, 2, place de l'Eglise:
du 4 juillet au 1^{er} août inclus.
- M. BUSSET, 2, rue Royale:
du 1^{er} juillet au 1^{er} août inclus.
- M. COCHARD, 4, place du Pas:
du 2 août au 1^{er} septembre inclus.
- M. BERTHELOT (GEORGET), 27, rue Royale:
du 1^{er} août au 3 septembre inclus.
- Dépôt de pain (Monoprix), 9, rue Dailly:
Pas de fermeture: assujetti à la marche normale des autres rayons du magasin.

QUARTIER DE MONTRETOUT

- M. PATRY, 90, avenue Foch:
du 15 juillet au 15 août inclus.
- Mademoiselle FIALEX, 84, rue de Buzenval:
du 15 août au 15 septembre inclus.
- M. SEVESTRE, 132, rue Tahère:
du 1^{er} juillet au 2 août inclus.
- M. FROT, 72, boulevard de la République:
du 1^{er} août au 1^{er} septembre inclus.
- M. CHAMIGNON, 13, rue Gounod:
Pas de fermeture.

DEPOTS DE PAINS

- M. DUPILLE, 39, rue de Garches:
Pas de fermeture.
- M. GIGNEY, 45, rue Gounod:
du 2 août au 3 septembre inclus.
- M. CHAMBON, 17, rue de Buzenval:
du 15 juillet au 1^{er} août inclus.
- M. LEVIEUX, 96, boulevard de la République:
du 31 juillet au 30 août inclus.

QUARTIER DES COTEAUX

- M. EISELE, 1, rue de l'Yser:
du 1^{er} août au 31 août inclus.
- M. BRICAULT, 10, avenue de Longchamp:
du 1^{er} juillet au 31 juillet inclus.

QUARTIER DU VAL D'OR

- M. PIRAT, 3, Parc Bérengère:
du 3 août au 3 septembre inclus.
- M. STENMANN, 51 bis, rue du Val d'Or:
du 4 juillet au 2 août inclus.

Le Maire: F. Chaveton.

ECHANGES DE LOGEMENTS

- N° 137 - *Echangerait:* Bel appartement tout confort, situé au 2^e étage, et comportant: 2 grandes chambres, 1 salle de séjour, cuisine, salle de bains, W.C., 1 grande cave,
Contre: identique, 1 chambre de plus, parc et bac à sable pour les enfants. Loyer: 10.000 par an.
S'adresser: M. NASDOUA, 29, pavé des Gardes à Chaville.
- N° 138 - *Echangerait:* 4 pièces, 85 m² au Val d'Or, jardin, ascenseur,
Contre: 5 ou 6 pièces dans une villa ou immeuble.
Téléphoner: MOL 56-89.
- N° 139 - *Echangerait:* pavillon 5 pièces, cuisine, entrée, confort, jardin à Saint-Cloud,
Contre: 3 pièces cuisine, confort à Saint-Cloud ou Suresnes ou proche banlieue Ouest.
S'adresser: 9 bis, rue Vauguyon ou téléphoner VAL 28-78.
- N° 140 - *Echangerait:* Appartement 1 chambre, 1 grande cuisine, entrée, salle d'eau, location modérée au Havre,
Contre: similaire à Saint-Cloud ou environs.
S'adresser: M. et Mme Raymond LEMACON, 8, place Jean Le Brozec au Havre.
- N° 141 - *Echangerait:* 5 pièces (salon, salle à manger, 3 chambres), entrée, cuisine, salle de bains, chauffage central au gaz, 5^e étage ensoleillé,

sans ascenseur, balcon, loyer modéré, confort dans immeuble ancien centre de Paris,

Contre: 4 ou 5 pièces, salle de bains, même confort à Saint-Cloud, Ville-d'Avray ou Boulogne.

Téléphoner: VOL 76-74.

N° 142 - *Echangerait:* 3 pièces (98 m² + chambre de service, vue magnifique, immeuble grand standing à Saint-Cloud,

Contre: 4 ou 5 pièces, ou plus à Versailles ou Paris, quartier résidentiel.

Téléphoner: Mme De CORAL: MOL 69-89.

N° 143 - *Echangerait:* 2 pièces, cuisine, débarras, W.C. sur le palier, loyer: 1.000 frs par an,

Contre: 2 ou 1 grande pièce, cabinet de toilette, W.C., à Saint-Cloud de préférence, pourrait régler 1 an d'avance.

S'adresser: Mme POLANCO, 23, bd Sénard.

N° 144 - *Echangerait:* 3 pièces principales, cuisine, salle de bains + séchoir, grand balcon, 8° étage avec ascenseur, loyer: 112,40 par mois - 180,00 avec charges,

Contre: 4 pièces principales, cuisine et salle de bains, loyer: 250,00 à St-Cloud ou environs.

S'adresser: M. Robert FOUGERE R 83 à Ivry-sur-Seine, 80, rue Hoche.

N° 145 - *Echangerait:* 4 pièces cuisine, salle de bains, chauffage central, 2° étage, tout confort dans H.L.M. 1963 cité Jardins, loyer mensuel : 230,00,

Contre: similaire Saint-Cloud ou environs.

N° 146 - *Echangerait:* 3 pièces, 90 m², dans immeuble récent tout confort,

Contre: plus grand ou villa à Saint-Cloud.

S'adresser: M. THIEBLEMONT, 7, rue Tahère à St-Cloud. Téléphoner: VAL 06-13.

N° 147 - *Echangerait:* appartement R. de C. à Chaville près du bois, 2 pièces, cuisine, entrée (avec fenêtre), W.C., débarras,

Contre: 3 pièces, cuisine, W.C. à Saint-Cloud. Téléphoner: 408-13-13.

Activités des Associations

ASSOCIATIONS DES AMIS DE SAINT-CLOUD

"En passant par chez nous..."

C'est le titre — ou quelque formule approchante — de la présentation audio-visuelle que le Guide touristique national Philippe Guézennec offrira au Centre culturel de la ville, en soirée du 24 avril dernier, grâce à l'Association des « Amis de Saint-Cloud ».

Vu le temps radieux de ce samedi-là, on ne pouvait croire que tant de monde répondrait aux invitations, à tel point que la salle

Verhaeren fut insuffisante pour le contenir et que la chaleur en augmenta d'autant.

Dans une brève allocution de circonstance, en guise de préambule, Robert Hardouin présenta spirituellement l'auteur, Conférencier des Syndicats d'initiative de Normandie, lequel avait composé un montage extrêmement soigné de projections en couleurs — plus de 250 diapositives — sur fond sonore enregistré.

C'est ainsi qu'il montra un lot important de magnifiques vues prises au fil de la Seine, de sa source à son embouchure. Tout le long du fleuve, sur l'écran on a pu admirer, deux heures durant, des aspects paysagés choisis pour leur beauté, qu'arrose « la rivière de chez nous », en particulier Saint-Cloud, et entendre un accompagnement musical de jardin tout à fait approprié. Que nous étions loin du fameux « Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et retour par terre » du vieil auteur au grand siècle!

On a pu revoir, sans fatigue, toutes ces petites cités historiques ou pittoresques bâties sur les rives calmes du grand cours d'eau navigable et redécouvrir, chemin faisant, la route des abbayes en ruines, témoins des nobles architectures de notre pays. Ce qui fait que, séduits par l'intéressante causerie, le spectacle de splendides photographies et l'audition charmante d'airs folkloriques, le cœur, l'œil et l'oreille en eurent, comme on dit, pour leur compte. Cent trente personnes fort satisfaites en témoignèrent par un souhait unanime de voir renouveler ce genre de manifestation plaisamment instructive.

LE SALON 1965

Le Salon de Saint-Cloud a ouvert ses portes au Centre culturel le samedi 8 mai à 15 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. Chaveton, maire et conseiller général, assisté de certains adjoints et conseillers municipaux.

Cette exposition annuelle continue sa marche ascendante grâce à l'impulsion donnée par un Comité qui met tout en œuvre pour que sa bonne réputation soit désormais consacrée dans la Région parisienne.

Une soixantaine d'exposants comprenant des peintres, sculpteurs, graveurs et artistes-décorateurs présentaient aux nombreux visiteurs leurs divers talents. Les moyens d'expression, en effet très variés, permettaient aux amateurs d'art de mieux apprécier toutes les ressources consenties par les tendances classiques, impressionnistes ou abstraites, celles-ci étant en nette minorité.

En visitant ce Salon de Saint-Cloud, on a éprouvé la plénitude d'une satisfaction que provoque une exposition de réelle qualité. Mais cette excellente impression d'ensemble n'est possible que par une sélection très stricte d'un jury conscient de ses responsabilités. D'ailleurs, dans l'intérêt de tous, il sera nécessaire, l'année prochaine, de montrer encore plus de rigueur dans le choix des œuvres destinées à cette manifestation d'art local. Bien des Clodoaldiens fréquentent les grands Salons parisiens et ils sont donc en droit de nous juger et de faire des comparaisons avec notre exposition.

Suivant la tradition, les artistes locaux ont été répartis autour de leurs invités d'honneur: Aubert, directeur des Beaux-Arts de Versailles, peintre de la Bretagne qu'il interprète avec tant de sincérité; Maurice Buffet a exposé un verger évocateur d'une très belle symphonie en couleurs; Jouenne, jeune peintre dont le talent s'affirme dans une Provence très nuancée; Del Debbio et un portrait de Mongole, sculpture aux lignes si pures, d'ailleurs achetée par l'Etat; enfin, Bernard Conte, et un paysage de la meilleure facture.

En parcourant les salles, il a été particulièrement remarqué un très beau dessin de Solange de Bièvre, les peintures de Margoni bien inspirées, aux gammes fraîches et colorées, les paysages de Dega toujours épris de lumière et de couleurs, une solide nature morte de Proslie, de bons portraits de Charron, une marine de Maréchal aux harmonies très étudiées, un jardin de Merckel, excellente peinture, des paysages de neige d'Antihovitch, nostalgiques et sensibles, Severin de Rigne, peintre de l'Espagne, possède toutes les qualités d'un prix de Rome, Bayard et ses sous-bois de Rambouillet, dénotent un beau métier d'aquarelliste, Benezech manie la gouache avec dextérité, Colin, dont l'évolution picturale lui a valu le premier prix de la Ville de Saint-Cloud, Dantan, précieux dessinateur de marines aux tons pastels, Hardouin et ses impressions du

parc, desquelles se dégage une poésie bien personnelle, Dombrevanne et de romantiques paysages, Fabry et des gouaches largement traitées, de Chauvin, des compositions sur la mer, solides et aux belles manières, partage d'ailleurs le prix du Rotary-Club avec Isalgue dont les animaux révèlent une grande personnalité, Fayien-Chabanon très en verve avec des gouaches bien composées, Girard en bon peintre, interprète la montagne cependant bien ingrate, de Gouyon, un paysage basque digne d'intérêt, de Lassus Saint-Genies peint portraits et fleurs avec beaucoup de distinction, Leverne expose des peintures bien senties, Burton Mary est inspirée par les naïfs, Moissan soigne la qualité de sa matière, Placet et ses fleurs délicates, de Puigjaner, un bon abstrait, Rebecq et ses peintures, Ricquier dessine et gouache avec le même talent, Roussel peintre sincère, de Schmitt, des compositions étranges qui ne manquent pas d'intérêt, Sène et des souvenirs de Tahiti, Texier peint large et avec autorité.

La section sculpture, que préside Del Debbio, est représentée par des œuvres excellentes de son atelier parisien. Notamment, une bonne esquisse de Haas et des « attitudes » de Laubray qui ont obtenu la médaille de bronze du Salon.

La gravure est toujours de la meilleure qualité avec les « bois » de Jean Chièze dont le talent excelle également à la gouache (marines de Fécamp), les dessin et gravure de Marage sont remarquables, et ont été récompensés par le deuxième prix de la Ville de Saint-Cloud. Il faut aussi noter les bois d'Aury, bon graveur, et les recherches curieuses de matières et couleurs de Paille qui sont vraiment intéressantes.

Quant à l'art décoratif, il s'est manifesté par les « amalgames » et un paravent, inspirés du monde du silence de Rethore. Les reliures originales de Pierrette Desrue ont obtenu la médaille de vermeil du Salon. Enfin, il convient de citer le très bel ensemble de notre sympathique Marcy, céramiste averti.

UNE EXPOSITION SUR LES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS

L'exposition sur les camps de concentration nazis qui a eu lieu du 21 au 27 mai dernier a enregistré environ 2.500 visiteurs. Elle a été inaugurée le samedi 22 mai, sous la présidence de: M. Hacène, directeur de Cabinet; M. Monfraix, secrétaire général de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine; de M. Chaveton, conseiller général, maire de Saint-Cloud; M. Le Rallec, maire de Garches; Madame Tabar, secrétaire générale de l'Office national des A.C.V.G. pour la Seine-et-Oise, ainsi qu'en présence de nombreuses personnalités cloaldiennes et garchoises.

Après les allocutions de bienvenue, la visite des deux salles mises gracieusement à la disposition par la municipalité, commença.

La première comprenait des documents et panneaux réunis par la Fédération des déportés (F.N.D.I.R.P.). Sur une table en sous-verre, des objets, souvenirs personnels de rescapés des camps.

Dans la deuxième salle composée de panneaux et documents rassemblés par les déportés locaux, eut lieu la magnifique allocution de M. Monfraix, qui tint à rendre un émouvant hommage à tous les déportés et disparus, et félicita les organisateurs pour la richesse des documents et le grand souci de vérité et d'objectivité dans lequel a été conçue l'exposition. Il a ajouté qu'il était nécessaire que les jeunes connaissent cette tragédie des camps, afin que le rapprochement qui s'annonce entre les peuples soit durable et « qu'il n'y ait plus jamais ça ». C'est ce qu'ont bien compris les dirigeants de l'Ecole Allemande de Saint-Cloud qui ont voulu mettre leurs élèves en présence de ces réalités.

L'Association des déportés de Saint-Cloud-Garches avait tenu expressément à ce que cette exposition soit faite en toute impartialité, dans le respect de toutes opinions et confessions, ce qui fut d'ailleurs la règle commune dans les camps de concentration.

Nous pensons avoir réussi en ce sens, comme en témoignent les 350 signataires qui ont bien voulu exprimer leurs sentiments sur notre Livre d'or.

Les organisateurs ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été prodiguées et tiennent à remercier les

municipalités de Saint-Cloud et Garches pour leur gracieux concours, ainsi que M. Hardouin, conservateur du Musée de Saint-Cloud, pour les affiches du « temps de l'occupation » qui ont contribué grandement à enrichir cette exposition.

UNE JOURNÉE "RHIN ET DANUBE"

Le Centre départemental de l'Association des Anciens de la Première armée française, dite « Association Rhin et Danube » avait tenu à solenniser d'une manière exceptionnelle cette année 1965 qui marque le 20^e anniversaire de la Victoire.

Un programme important de cérémonies avait été mis sur pied avec le concours, l'appui et la participation effective d'un nombre considérable de personnalités choisies parmi les plus hautes autorités civiles et militaires, tant françaises qu'américaines et anglaises. Madame la Maréchale de Lattre de Tassigny avait daigné donner son haut patronage et bien voulu apporter aux manifestations un éclat tout spécial par sa présence effective.

Le jeudi 27 mai, dont la fête de l'Ascension faisait un jour férié, avait été choisi. A l'issue d'une messe solennelle célébrée en la chapelle du château de Versailles, un cortège imposant se rendit au Mont Valérien, haut lieu de la Résistance par le martyre de tant de fusillés, haut lieu aussi de l'amitié franco-américaine au cimetière du Mont Valérien où reposent de si nombreux fils de notre sœur d'outre-Atlantique.

Puis un vin d'honneur fut servi à la mairie de Saint-Cloud au cours duquel M. Chaveton rappela en quelques mots les raisons personnelles que nous avons, à Saint-Cloud, de rester fidèles à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny. Saluant Madame la Maréchale, il lui rappela que le Maréchal fut notre concitoyen, ayant résidé 7, rue du Mont-Valérien dans la période qui suivit immédiatement la Libération. A ce titre, il voulut bien participer en personne à plusieurs manifestations de la vie communale: c'est ainsi qu'il fut reçu avec une certaine pompe par l'Association des Médailleurs militaires auxquels il fit un remarquable exposé sur l'armée de demain, puis qu'il prit place parmi les personnalités qui présidèrent, le 9 juin 1946, la fameuse « Course de l'autoroute » dont tout le monde se souvient. Depuis, la ville de Saint-Cloud se fit un devoir, après sa disparition brutale en 1952, d'attribuer le nom du Maréchal de Lattre de Tassigny à une des plus belles voies de notre cité, toute proche et parallèle de celle où il résida.

S'adressant ensuite à nos hôtes et amis américains et anglais, M. Chaveton poursuivit et conclut:

« It is a great honour to receive in this townhall such an important delegation of our british and american friends.

« I would like to assure them, on behalf of my colleagues in the townhall an the enormous majority of the people of Saint-Cloud, that we are grateful to those who helped us recover freedom and deeply attached to the Atlantic friendship Union. » (1)

Une magnifique réception, due à l'hospitalité de M. Auguste Mione, eut lieu ensuite au château de Chamarande, remarquablement restauré par son propriétaire.

Ne pouvant nommer comme il le faudrait toutes les hautes et très nombreuses personnalités présentes, contentons-nous de ne citer, en particulier, autour de Madame la Maréchale de Lattre de Tassigny, que M. le Sénateur Bonnefous, M. Tenaillon, vice-Président du Conseil général, représentant le Président Chauvin, M. Ogier, Président département de l'Association Rhin et Danube, M. le Docteur Valentin, Secrétaire général, Président du Comité local, M. Sénéchal, vice-Président, enfin, parmi nos amis et alliés, M. le Colonel Robert Besson, commandant de Seine Area Command dont dépend le lycée américain de Saint-Cloud (Paris American High School).

(1) « C'est un grand honneur de recevoir dans cet Hôtel de Ville une si importante délégation de nos amis anglais et américains.

« Je voudrais les assurer, de la part de mes collègues du Conseil municipal et de la majeure partie de la population de Saint-Cloud, que nous sommes reconnaissants à ceux qui nous ont aidés à recouvrer la liberté et que nous restons profondément attachés à l'amitié de l'Union Atlantique. »

LES AMIS DE LA MUSIQUE

Les Amis de la musique de Saint-Cloud présentaient, le jeudi 10 juin, l'Orchestre d'Enfants de la Schola Cantorum, fondé et dirigé par Alfred Lœwenguth.

Cet ensemble, unique en France, est composé de 200 jeunes instrumentistes non professionnels âgés de 6 à 15 ans, et accomplissant des études scolaires normales. On les sent dominés par un plaisir évident de s'exprimer par la musique, que ce soit dans le Menuet de Boccherini joliment dit sous la baguette de Jean-Louis Haguenaux (11 ans) ou dans la symphonie de Haydn exécutée avec de belles qualités instrumentales par l'Orchestre des Cadets.

Alfred Lœwenguth a compris la nécessité — pour la musique même — d'une éducation active. Nous souhaitons plein succès aux animateurs du Groupe d'initiation musicale et des Amis de la musique de Saint-Cloud qui poursuivent cette tâche dans notre ville, ceci avec une ténacité convaincue.

Le Groupe d'initiation musicale, dirigé par Pierre Faraggi, comprend à présent deux classes de piano et trois classes de cordes :

- violon: Alfred Lœwenguth;
- violoncelle: Roger Lœwenguth;
- alto: Roger Roche.

Une chorale d'enfants, une classe de clavecin (sous la direction d'Aimée Van de Wiele) et de harpe (Lily Laskine) sont prévues pour la rentrée scolaire.

TRANSFUSION SANGUINE

Nous sommes heureux de porter la lettre ci-dessous à la connaissance de nos lecteurs.

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Paris, le 10 juin 1965

Monsieur le Maire,

Les résultats des Journées du sang organisées au mois de mai à Saint-Cloud ont été les suivants: 309 volontaires (dont 38 nouveaux donneurs), 301 prélèvements, ce qui représente une relative progression par rapport à ceux de 1964, due plus à une multiplication des points de collecte qu'à un apport accru sur chacun d'eux.

J'ai l'honneur, au nom du Centre national de transfusion sanguine, de vous exprimer nos sincères remerciements pour l'obligance avec laquelle vous avez accepté le principe de cette nouvelle sollicitation et pour le généreux accueil qui nous fut réservé en la circonstance.

Nous voudrions également assurer de notre gratitude toutes les personnes qui, lors de ces séances, ont offert leur sang et permis de sauver une vie en péril.

En vous remerciant de nouveau et en vous demandant de transmettre notre reconnaissance à tous les groupements locaux qui aidèrent à la préparation et à la réalisation des "Journées", je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Pour le Directeur général,
par autorisation:
J. GYESSE.

Si nous nous associons très volontiers aux remerciements ci-dessus, sans réserve à l'adresse des organisateurs et des généreux donateurs, nous nous permettons cependant d'attirer l'attention sur la modicité relative du chiffre des dons de sang. Il nous semble que dans une ville de l'importance de Saint-Cloud, on devrait pouvoir faire beaucoup plus. Qu'il nous soit permis d'insister encore auprès des hésitants pour qu'à l'occasion d'une collecte ultérieure, ils prennent la décision de remplir ce magnifique devoir de solidarité humaine.

COMITE INTERCANTONAL DE SECOURS AUX LEPREUX

Cette Association, dont nous avons annoncé la récente création, nous prie d'indiquer le numéro du compte de chèques postaux auquel peuvent être versés tous dons et cotisations: PARIS 969-12.

COMMUNIQUE

du Service départemental de Seine-et-Oise de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Les travailleurs handicapés, bénéficiaires d'une prise en charge pour leur rééducation professionnelle sont informés que 538 places restent à pourvoir dans les écoles de rééducation relevant de l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre, ceci en particulier dans les sections suivantes:

— Section de Techniciens d'analyses biologiques (13 places à l'école de Limoges (Haute-Vienne)).

— Section d'Horticulture (7 places à l'école d'Oissel (Seine-Maritime); 28 à Ribécourt (Oise)).

Les demandes d'attribution de bourses doivent être présentées avant la fin du mois de juillet.

S'adresser, ainsi que pour tous renseignements concernant les avantages offerts (indemnité spéciale, frais de voyages, allocation de formation, d'entretien, nourriture et logement, prime de rééducation): Service départemental de Seine-et-Oise, 1, rue d'Anjou, Versailles.

ETAT-CIVIL DU 31 MARS AU 2 JUIN 1965

NAISSANCES

Cordonnier Laurent Jean Olivier. Praud Jocelyne Solange Marthe. Ostrovsky-Pereira Nicolas Karl. Berthoux Odile Dominique Esther. Routtand François Dominique. Pinon Laurent Jacky. Houel Mathilde. de Guillebon Emmanuel Pierre Odile Marie Fidèle. Busson Bernard Yves Michel. Bouchonneau Frédéric. Chartier Pascal Jacques Alain. Fertinel Sandrine Juliette Jacqueline. Mourette Isabelle Madeleine Marcelle. Delvigne Pascal Marcel. Mekeri Gilbert. Gouet Franck. Perrone Patricia. Vassart Gilles. Loisel Isabelle Monique. Guido Fabrice Robert Armand. Lamy Anne-Sophie Fabienne. Dadoune Claire Anne. Touroude Jacques Gérard Jean. Maire d'Eglise Valérie Michèle Anne. Coquart Cyril Florian. Dehaes Ghislaine Justine Marthe. Augueux Sophie Yolande Suzanne. Goujon Arnaud Daniel Alberto. Impagliazzo Adolfo.

MARIAGES

Lavocat Daniel Paul et Tifonet Janine Marie. Prigent Jean-Louis Bernard et Le Pevelen Liliane Marguerite. Dumas Daniel Gaston Paul et Laval Nadine Andrée Simone. Jumel Claude Roger et Delion Renée Marinette. Pacilly Eugène Louis et Fardin Rose Geneviève Fanny Maria. Del Françoise Marie Thérèse Pierrette et Parmentier Jean-Jacques Michel Léon. Simo Jaime et Eloy Annick Maryvonne. Le Roy Paulette Marie Joséphine et Mehat Roger Ange Jean Louis Marie. Brenac Alain Philippe et Le Corre Michèle Françoise. Allix André Marcel et Salehi-Fachami Homa. Champagne Jean-Marie Lucien Albert et Baduel Françoise Marie Jacqueline. Guyader Anne et Nègre Jacques Maurice. Conrat Catherine Léone Antoinette et Creed Olivier Christian Henry. Juillard Nicole et Blanchardon Philippe Pierre Marie Michel Anselme. Pommier Daniel et Bouysset Chantal Albertine Mathilde Jeanne. Peuffier Eve-

lyne Madeleine Juliette et Albertin Robert Lucien. Rice Jean-Baptiste François et Sanchez Maria. Pointet Yvon Jean Baptiste et Labarbe Nicole. Fougère Annick Germaine et Mettetal Jean-Claude Marc Léon. Jeunet Pierre Gaston et Muller Ginette Mathilde Stéphanie. Forneri Hervé Emile et David Micheline Danièle. Strohl Catherine Louise Jeanne et de Kermel Baudouin Jean Olivier. Guinand Henri Marie Gabriel et Roisin Claire. Daher Henri et Blaizot Marie-Anne Paule Georgette. Duchateau Denise Monique et Sudre Raoul André. Leprêtre Joëlle Marie Monique et Lebas Yves Pierre André. Mor Max François Robert et Bourgeois Francine Odette Charlotte. Dubourdeau Marcel Jean et Lamare Marie-France Raymonde Madeleine. Chateau Dominique Marie Jacqueline et Caillet Etienne Frédéric. Bernard Jean Lucien et Maurel Yolande Eliane Marie-Jeanne. Segalat Michel Alain et Pannier Danielle Roberte Janine. Tetreau Nancy Françoise Augustine Bruna et Delletery Alain André Henri Félix Marie. Néron Jean Philippe et Bompaire Annick Inès. Arnaud Françoise Claude Elisabeth et Candelier Jean-

Pierre Marcel. Fargin Alain Guy Georges Pierre et Levis Catherine. Dufour Marie-Hélène Suzanne et Guérin François Jean.

DECES

Parent Edouard Paul, 81 ans. Porchais Fernande, Vve Pouzet, 79 ans. Leroy Eugène Alexandre, 81 ans. Couret Robert Gabriel Marie, 66 ans. Moutet Jean, 91 ans. Rançon Louise, Vve Nollet, 80 ans. Bottner Kurt, 60 ans. Brault Georgette Adelaïde, Fme Bidois, 48 ans. Labati Louis Paul Joseph, 82 ans. Caloz Jean Benjamin, 44 ans. Burgue Théophile Jean Marie Honoré, 70 ans. Arvis Joseph Gabriel, 78 ans. Derrien Yves Marie, 56 ans. Couvret Léonce Paul, 76 ans. Barsacq Armand, 54 ans. Benot Louis, 64 ans. Souliol Jean Albert, 65 ans. Grasset Louis Emile, 81 ans. Rouer Renée Louise, Vve Douard, 83 ans. Gelly Guy Ermond, 48 ans. Le Conte Georges Auguste, 77 ans. Forestier Léon Edouard, 73 ans. Jan Fernande Emilienne, Vve De Meerler, 62 ans.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Annuels 2 F
De soutien 5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
 receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
 son C.C.P. Paris 9003-64.

IMPRIMERIE **TYPO — OFFSET**
MONNIER 11, avenue Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-76



AGENCE ET ATELIERS AGRÉÉS

RENAULT " GARAGE DE LA POSTE "

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

6, rue Gaston-Latouche, SAINT-CLOUD

Tél. 825-45-40

Tél. 605-17-44

CARROSSERIE AUTOMOBILE

TOUTES MARQUES

TRAVAUX PAR SPÉCIALISTES

" **GARAGE PASTEUR** "

21, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — VAL. 45-40

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & C^{ie}

41, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD MOL. 17-47
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

DELARFEUX & C^{ie}

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
ENTREPRISE MARCEL PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL. 65-85

PEINTURE - RAVALEMENTS
VITRERIE - DÉCORATION

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-58-89

Laboratoires Franay
Trages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)

Tél. : MOL 69-20

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et C^{ie}

3, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE

APPAREILS MÉNAGERS - VENTE - DÉPANNAGE
INSTALLATIONS - ENTRETIEN - BATIMENT ET INDUSTRIE

SOCIÉTÉ P.U.C.E.P.

60U. 72-49

58, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD

MOL. 86-08

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

AMERICAN

DIAPER-SERVICE

109, rue Tahère - SAINT-CLOUD

Tél. VAL 78-91 - 78-92

..... *Au Gay Logis*

LUMINAIRES - TAPISSERIES - FER FORGÉ
FAIENCES - CRISTAUX - PORCELAINES

8, Place Pas-de-Saint-Cloud

(1^{er} étage)

ASSURANCES

TOUTES NATURES — TOUTES COMPAGNIES

VOIZARD BERNARD & Cie

27, rue Pasteur, SAINT-CLOUD

MOL. 69-93

CHAUFFAGE (Charbon - Gaz - Mazout)
PLOMBERIE - SANITAIRE

D. CLEPOINT

7, rue Preschez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-08-71

ENTREPRISE DE PEINTURE
— DECORATION — VITRERIE —

ANDRÉ VOISINE

19, rue du Calvaire — SAINT-CLOUD — MOL. 69-56

REVETEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)



LUNETTES - INSTRUMENTS

J. PARMENT

OPTICIEN

6, rue de Verdun, SURESNES

Tél. 506-78-17

FUTURES MAMANS * BÉBÉS * ENFANTS
BAMBINATAL
 24, RUE DE LA POTERIE SURESNES FACE SÉCURITÉ SOCIALE
 TÉL. : 506-75-61

Porcelaine de Paris

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF

BENDIX

Machines à laver — Réfrigérateurs — Meubles de cuisine
 Armoire de toilette : « Brot » — « Allibert »

A. ROGER, 20, rue d'Orléans — VAL. 05-80

VERRES DE CONTACT

J. TINLOT

OPTICIEN DIPLOMÉ

9, rue Dailly, SAINT-CLOUD



825-58-32

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT

Agréée par la Sécurité Sociale

Melle **J. COLLINET**

6, rue de la Porte-Jaune, St-CLOUD - MOL. 59-86

OUVERTE A TOUS LES MÉDECINS

Pasteur - Automobile

29, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. 825-84-24

AGENCE :

SIMCA - FIAT

Concessionnaire **ROVER**

Location sans Chauffeur

Mizelle Balloul

Pédicure médicale

Podologue diplômée de l'État

60 bis, bd de la République - SAINT-CLOUD

Tél. : 825-09-52

GIRAUDET, TAILLEUR

Hommes & Dames

60, bd de la République, SAINT-CLOUD

Tél.-970.00.29

PEINTURE - DÉCORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod

605-98-11

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise)

PÂTISSERIE

SPÉCIALITÉ - BRIOCHEs - KUGELHOPF

PETITS FOURS FRAIS

G. Corby

PÂTISSIER

49, rue Henri-Regnault

SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Téléphone : 408-67-09

MARCHÉS DE SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - INSTALLATIONS SANITAIRES
 CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

G. CIRASSE & C^{ie}

P. HERTEMAN, GÉRANT

72, Rue Royale, SAINT-CLOUD — Tél. : 605.41-42

Madame L. ABDOUCHELI

Ex-Docteur dentiste

de la Faculté de médecine de Tiflis

Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps

par l'Ecole du docteur Pentoureau

et l'Académie de soins esthétiques de Paris

102, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 44-28

SUR RENDEZ-VOUS

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
 ET AGRICOLES
 INDUSTRIELLES

LES
POMPES GUINARD

PULVÉRISATEURS
 MATÉRIEL INCENDIE
 POMPES MARINES

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00